

In einem Briefe an den Kurfürsten vom 25. Mai 1790 äußert sich Leopold ziemlich allgemein über die preußischen Vorschläge³. Viel genauer geht er darauf ein in einem Briefe vom gleichen Tage an seine Tochter:

Rien ne saurait être plus amical que la lettre que l'Electeur m'a écrite, et les peines qu'il se donne pour arranger mes affaires avec le Roi; il se les prend à cœur comme les siennes propres. — Je sais et m'aperçois que ses démarches à Berlin font le plus grand effet, et y inspirent la modération en conséquence de la juste estime et confiance qu'on a pour sa personne. — Dès que vous aurez reçu cette lettre, portez-vous, si vous pouvez, en personne chez l'Electeur, ou si cela ne se peut, le gêne, ou donnait trop à parler, faites lui parvenir par main sûre cette lettre, et témoignez-lui toute l'étendue de mes sentiments d'amitié et de connaissance parfaite pour lui; mais je desire que continuant à persuader le Roi de Prusse, il aie seul le mérite d'avoir par l'estime et la confiance qu'on a pour ses vertus et ses qualités personnelles, pu empêcher la guerre, et en renouant une amitié sincère entre les deux cours et maisons, et peut-être la rendre impossible pour toujours dans nos contrées. — L'Electeur verra par les papiers que je lui ai fait communiquer, que je fais tout ce que je puis dans le moment présent, avant que d'avoir la réponse de la Russie que j'attends dans peu, et que j'ai toutes les raisons de croire très modérée; que dès que je les aurai eues, je pourrai et ne tarderai pas de m'expliquer plus clairement, que d'aucune façon je saurais, surtout dans le moment présent, séparer mes intérêts de la Russie, l'honneur ne me permet pas, et dans une crise comme la présente c'est mon unique allié. — Vis à vis des Turcs je ne desire point des conquêtes de pays déserts et inutiles, mais seulement ce qu'il m'est nécessaire pour assurer stablement la sûreté de mes confins pour l'avenir de ce côté, et qui est moins de ce que contiennent les limites de la paix de Passarowitz et infiniment de ce que je possède présentement des possessions de la Porte, j'ai tout lieu de croire que la Cour de Russie pensera de même. — La proposition que le Roi de Prusse m'a faite de restituer à la Pologne une partie de la Gallicie, et surtout les cercles de Wielitschke, je ne puis y consentir; les salines qui y sont, sont un objet d'un revenu considérable, et ce cercle est celui qui seul me fournit la communication par Bilitz entre mes autres états, la Moravie, Silésie et la Gallicie, qui de tous les autres côtés est un pays ouvert et difficile à défendre. — Le Roi de Prusse souhaite d'avoir Dantzic et Thorn avec quelque territoire aux environs; ceci est une chose à laquelle non seulement je ne m'opposerai pas, mes j'y donnerai les mains; si la Pologne doit être indemnisée de ces sacrifices, il paraîtrait plus aisé de le faire en faisant avoir à la Pologne Chotzin et son territoire et la navigation libre sur le Niestre [soll heißen Dniestre] et la Mer Noire qui lui serait d'un grand avantage, sans penser à l'indemniser par une partie de la Gallicie que ma famille a acquis d'accord avec la Cour de Berlin, et qui lui a été solennellement garantie par la même Cour qui à présent lui en demande la restitution. — Cest dans ma pleine et entière con-